



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2018**

1. Vente de parcelles communales (usoirs).

Lors du dernier Conseil Municipal qui a eu lieu le 02 juillet 2018, les membres du Conseil ont décidé de mettre en vente les parcelles communales clôturées faisant office d'usoirs. Après notification aux administrés concernés, deux d'entre eux contestent le prix fixé pour acquérir ces parcelles. Après examen et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal Décident de maintenir le montant de la vente à 2.000€ l'are et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents

2. Convention relative à la création d'un plateau piétonnier sur la RD67 « Route de Verny ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention relative à la création du plateau piétonnier concerne des travaux réalisés sur la Route Départementale n° 67 « route de Verny », afin que les automobilistes ralentissent à l'entrée du village et que les piétons soient en sécurité.

3. Convention relative à la prestation de dératisation et de désourisation.

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée délibérante du projet de convention relatif à la prestation de dératisation et de désourisation, à intervenir entre la société ISS Hygiène et Prévention et la commune de Purnoy-la-Grasse. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la prestation de dératisation et de désourisation.

La séance est levée à 22 h 40.